

faire du parti, si bien qu'après des élections qui ont porté leur parti au pouvoir, ils sont parmi les nombreux candidats aux postes de juges et de membres de commissions d'enquête. Dans ce domaine en particulier, le ministre a fait passer un courant d'air frais. Je me réjouis de son attitude. J'aimerais en savoir davantage sur les mesures qu'il entend prendre à cet égard. J'aimerais qu'il nous dise plus franchement à quelles difficultés il fera face. Je voudrais qu'il nous dise s'il est autorisé par le premier ministre et tous ces gens qui l'entourent soi-disant pour le conseiller, notamment le chef de l'organisation libérale nationale, à aller de l'avant à ce sujet, en sorte que le favoritisme disparaisse de ce ministère et que les nominations soient dorénavant faites en fonction de la compétence et au moyen de concours. Voilà ce que nous espérons savoir.

J'ai entendu, à plusieurs reprises, les ministres du gouvernement actuel et ceux du gouvernement précédent et au cours de mes lectures j'ai vu des comptes rendus de discours prononcés par des membres du gouvernement; tous affirmaient qu'ils allaient donner un bon coup de balai. Ils ne voulaient pas être liés par les traditions anciennes.

L'hon. M. Benidickson: Vous savez ce qui s'est passé dans la Saskatchewan.

M. Fisher: Qu'est-ce qui s'y est passé? Parlons-nous de la Saskatchewan?

L'hon. M. Benidickson: Vous savez ce qu'a fait M. Lloyd?

M. Fisher: Je viens de découvrir que Ross Thatcher a un ami ici. Je ne pensais pas qu'il en avait beaucoup parmi les gens d'en face. C'est une bonne chose de savoir qu'il en a un.

Voici où je veux en venir: Si les organismes gouvernementaux ont besoin de services légaux, il me semble que ce travail devrait être réparti entre des avocats compétents par voie de concours, et un examen sérieux devrait être fait des titres de compétence pour s'assurer les services d'hommes de talent. C'est ce que le ministre nous a promis. Toutefois, au moment où il le faisait, le représentant du Yukon a consigné au compte rendu une communication suivant laquelle le gouvernement—je ne dis pas le gouvernement officiel; par gouvernement, j'entends le parti libéral—avait comme politique de confier tout le travail juridique des organismes de l'État à des partisans libéraux.

A mon avis, le ministre devrait nous expliquer davantage son attitude à ce sujet. Je suis las d'entendre le parti libéral prétendre d'un bout à l'autre du pays qu'il a le monopole du génie et de la vertu, surtout lorsque je prends connaissance de faits comme ceux-ci. J'aime croire que le ministre n'est pour rien dans cette affaire mais je tiens à être assuré qu'il

[M. Fisher.]

a toute liberté d'agir à cet égard. Un représentant manitobain m'a confié que tous les inspecteurs de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, au Manitoba, ont été remplacés par des libéraux, après les élections. De fait, la nouvelle a été confirmée par un informateur que j'ai dans cette province.

L'hon. M. Hays: Monsieur le président, je puis assurer au député qu'il n'y a rien de vrai dans tout cela.

M. Fisher: Ce n'est pas vrai, voilà une affirmation que je suis ravi d'entendre.

M. Pigeon: La même vieille clique!

L'hon. M. Robichaud: La même chose vaut pour le renseignement fourni par l'honorable député du Yukon.

L'hon. M. Benidickson: Rappelez-vous ce qui s'est passé en Saskatchewan!

M. Fisher: Monsieur le président, si ce bon ami de M. Ross Thatcher veut bien me permettre de me faire entendre, je répondrai au ministre des Pêcheries, qui vient de dire que la même chose vaut pour le renseignement fourni par l'honorable député du Yukon. Voici. Le député du Yukon a mentionné qu'il possédait une lettre et un dossier sur la correspondance du secrétaire parlementaire du ministre de la Justice au sujet de ces intermédiaires qui relèvent du ministre. Ce dernier n'a jamais nié l'existence de cette correspondance. Il n'a jamais dit, que je sache, qu'il n'en savait rien.

Nous ne sommes pas naïfs. L'honorable député de Rosedale n'a rien nié. Dieu sait qu'il n'a pas sa langue dans sa poche, mais il ne s'est pas empressé de nous dire que cela était faux et qu'il n'avait pas adressé ces lettres. Nous devons prendre pour admis que c'est exact et que c'est ce qu'il a fait. Connaissant l'honorable député de Rosedale et malgré cet immense talent que semble tant apprécier son parti, je n'arrive pas à croire qu'il a agi ainsi de son propre chef. Je sais que le secrétaire parlementaire du ministre de la Justice est important mais, à mon avis, il ne l'est pas à ce point. De toute évidence, ce geste traduit une directive quelconque reçue d'en haut.

Dans ce cas, il me semble que le parti libéral qui forme le gouvernement se trouve à suivre une ligne de conduite qui contredit l'attitude adoptée par le ministre. C'est d'autant plus à son honneur. J'ai été très heureux de voir que le député de Qu'Appelle s'est fait un devoir de féliciter le ministre pour sa nouvelle façon énergique d'envisager les questions. Même s'il occupe son poste dans la clarté et la propreté, parce qu'il n'a aucun passé politique, j'aimerais demander au ministre jusqu'où il croit pouvoir aller dans ses efforts en vue de créer un ministère vraiment efficace et